

## 14 REGLES DU BUSINESS ANGEL POUR LIMITER SON RISQUE

1. Le non coté est très risqué surtout en amorçage, maximum: 15% de son patrimoine (si expérimenté).
2. Privilégier un secteur où on est supposé avoir une expertise (et donc des contacts).
3. Cherche des projets dans un environnement proche (banquier, CCI, relations professionnelles, amis, clubs locaux,...).
4. Vérifier le passé de l'entrepreneur et si possible sa réputation.
5. Se méfier de l'entrepreneur solitaire ou sans collègues forts. Connaît-il ses faiblesses?
6. Tester la position de l'entrepreneur par rapport au contrôle du capital.
7. Imposer une structure juridique simple (SAS ?) avant investissement.
8. S'il existe des titres de propriété intellectuelle ou technologique vérifier les dates, la couverture géographique, et le bénéficiaire de la propriété.
9. Exiger un pacte d'actionnaires avec des clauses minimales.
10. Exiger un mécanisme de contrôle de la rémunération des principaux dirigeants (fixation et évolution).
11. S'associer à la marche de la société: conseil d'administration, conseil de surveillance, comité stratégique... se couvrir si possible en s'assurant.
12. Ne pas cautionner d'emprunt bancaire de la société, privilégier avance en compte-courant ou obligations convertibles.
13. Exiger contractuellement une information régulière.
14. Lors de votre versement à l'augmentation de capital, l'ensemble du tour de table doit être finalisé conjointement.

## DIFFERENTIATION

### BUSINESS ANGEL

- Individu  
(autonome, flexible, commercial)
- Investit son propre argent  
(montant limité, % patrimoine)
- Professionnalisme spécifique
- Motivations: + values mais beaucoup  
d'autres aussi importantes
- Zone d'investissement: essentiellement  
amorçage, suivra peu d'étapes suivantes
- Vitesse de décision très grande: quelques  
jours
- Analyse de dossier limité
- Horizon de temps de sortie: 3-4 ans
- Pacte d'actionnaires léger
- Contacts mis largement à disposition
- Implication personnelle souvent intense

### CAPITAL RISQUEUR

- Société  
(actionnaires, responsable auprès d'eux)
- Théoriquement illimité par appel au  
marché (FCPR, FCPI,...)
- Professionnalisme ou spécifique/sectoriel  
ou général/multisecteur
- Motivation essentielle: rentabilité  
capitales investies
- Zone d'investissement: 1<sup>er</sup> tour et suivants  
jusqu'à la bourse
- Vitesse limitée: semaines/mois/ règles  
strictes
- Due Diligence – comités de décision-  
règles strictes
- Horizon: 4-8 ans
- Pacte d'actionnaires "lourd"
- Contacts sélectifs
- Implication variable selon société/secteur